



## AVIS PUBLIC

AVIS est donné par le soussigné, directeur général et secrétaire-trésorier, qu'il y aura une séance extraordinaire du conseil municipal qui sera tenue **le jeudi, 27 octobre 2022 à 17 h** au centre communautaire multifonctionnel (CCM) situé au 6, impasse des Étoiles.

### ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance extraordinaire du 27 octobre 2022
2. Adoption de l'ordre du jour du 27 octobre 2022
3. Résolution - Autorisation de dépense et de paiement de la quote-part à la Régie intermunicipale de transport des Collines (RITC) - Transcollines - Année 2023
  - 3.1 Le secrétaire-trésorier en vertu du paragraphe 3 de l'article 142 du Code municipal du Québec soumet de nouveau au conseil pour considération la résolution numéro 2022-MC-288 ayant pour objet de l'exercice de droit de veto de M. David Gomes
4. Période de questions
5. Clôture de la séance et levée de l'assemblée

Veillez noter que l'avis public est également sur le site Internet à l'adresse : [www.cantley.ca](http://www.cantley.ca) sous la rubrique « Avis publics ».

DONNÉ à Cantley, ce 21 octobre 2022.

---

Stéphane Parent  
Directeur général et secrétaire-trésorier

---

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné Stéphane Parent, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Cantley certifie avoir publié l'avis public relativement à la séance extraordinaire qui se tiendra **le jeudi, 27 octobre 2022 à 17 h** au centre communautaire multifonctionnel (CCM) situé au 6, impasse des Étoiles en affichant une copie à l'endroit désigné par le conseil ainsi que sur le site internet.

Le 21 octobre entre 8 h et 16 h.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 21 octobre 2022.

---

Stéphane Parent  
Directeur général et secrétaire-trésorier